

Réf: Dossier N° 052528

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « REPERE OPTIC »

Siège social Abidjan, Cocody, ADJAME II PLATEAUX (DERRIERE SOCOCE), Lot 1225, Ilot 125

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 07/10/ 2021 , et enregistrés au CEPICI le 05/11/ 2021, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « REPERE OPTIC »

Objet : Vente de montures optiques et solaires ; Examen de vue ; Montage d'équipements optiques (verres) ; Vente de produits d'entretien des verres, accessoires de lunettes ; Vente de lentilles de contact. Et pour la réalisation de l'objet social : l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location-gérance de tous fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée.

Et généralement toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Cocody, ADJAME II PLATEAUX (DERRIERE SOCOCE), Lot 1225, Ilot 125

Dirigeant(s) : Mlle ALLA SANDRINE YETRAN LEY (GÉRANTE)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2021-B13-07043 du 19/11/2021 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°35393/GTCA/RC/2021 du 19/11/2021

